

# MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

### *Pouvoir adjudicateur*

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Martinique

### *Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)*

M. le directeur de la DEAL Martinique

### *Objet du marché*

Réalisation de levés topographiques dans le lit mineur de la rivière Lézarde dans sa partie aval et élaboration de profils en long et en travers du cours d'eau

## Table des matières

<b>ARTICLE-I OBJET DU MARCHE - INTERVENANTS.....</b>	<b>3</b>
I.1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION.....	3
I.2 OBJET DE LA COMMANDE.....	3
I.3 ZONES D'ÉTUDE DE LA COMMANDE .....	3
<b>ARTICLE-II CLAUSES TECHNIQUES.....</b>	<b>4</b>
II.1 DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE.....	4
<i>II.1.1 Objectif de l'opération.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1.2 Contenu de la prestation.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1.3 Précision et densité attendue.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1.4 Organisation et dates des levés.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1.5 Rendus attendus.....</i>	<i>5</i>

## ARTICLE-I OBJET DU MARCHE - INTERVENANTS

### I.1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

La DEAL Martinique effectue annuellement des travaux de curage, à l'aide d'une pelle mécanique, à l'embouchure de la rivière Lézarde afin d'extraire la couche sédimentaire qui s'accumule sur le vieux fond ou fond historique et de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Cela permet de réduire les risques d'inondations en amont (Zone Industrielle La Lézarde). Ces travaux sont réalisés, sans mesures topographiques préalables et sans connaissance précise du profil à atteindre.

Le marché objet du présent CCTP a pour but de réaliser des modélisations du profil historique et du profil actuel de la partie aval de la rivière Lézarde. Ces données permettront de connaître plus précisément le volume de vase molle accumulée sur le vieux fond.

### I.2 OBJET DE LA COMMANDE

La présente consultation a pour objet :

- La réalisation de levés topographiques de points situés sur les rives, les pieds de berges et le milieu du lit mineur de la Lézarde, afin de représenter les profils historiques et actuels du cours d'eau.
- La fixation de bornes de repérage, matérialisant la position des sections de levés
- la production de données numériques et cartographiques issues des levés
- la réalisation de profils en long et en travers du cours d'eau

Les attentes techniques sont détaillées dans l'article II.

### I.3 ZONES D'ÉTUDE DE LA COMMANDE

Les levés topographiques seront réalisés sur une longueur de 2.7 Km, allant du tombant de l'embouchure au pont de l'Autoroute A1.



## ARTICLE-II CLAUSES TECHNIQUES

### II.1 DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

#### II.1.1 Objectif de l'opération

L'objectif est de réaliser des levés tous les 50 mètres du fond historique et du fond actuel. Ces levés devront permettre de :

- Dresser le profil historique du cours d'eau
- Apprécier l'accrétion sédimentaire dans le lit avant et après curage

#### II.1.2 Contenu de la prestation

Offre de base :

L'offre de base comprend :

1. Organiser réunion préparatoire avec le maître d'ouvrage pour mise en place de la mission
2. Fournir une équipe, le matériel de mesures et les moyens nécessaires pour la détermination de cotes du fond historique et du fond actuel de la Lézarde partie aval. Sur chaque section les cotes seront prises sur les rives (à 2 mètres des hauts de berges), en haut de talus, en pied de talus et à l'axe du lit mineur. Les sections de mesures seront espacées de 50 mètres.
3. Matérialiser, tous les 200 mètres, les sections par un bornage. Ces bornes devront être fixes en structure béton. Elles permettront de retrouver tous les autres points de mesures afin de suivre l'évolution de la hauteur du lit.
4. Fournir un plan sur lequel seront matérialisés les points de prélèvement sous format ASCII GRID (.ASC).
5. Réaliser les profils en long et en travers du profil historique et du profil actuel.

#### Variantes

Les variantes portant sur la méthodologie des levés sont autorisées.

#### II.1.3 Précision et densité attendue

La précision planimétrique sera inférieure ou égale à 50 cm et en altimétrique, inférieure ou égale à 10 cm. Les points seront rattachés au NGM WGS84 UTM 20 (EPSG : 32620) en planimétrie.

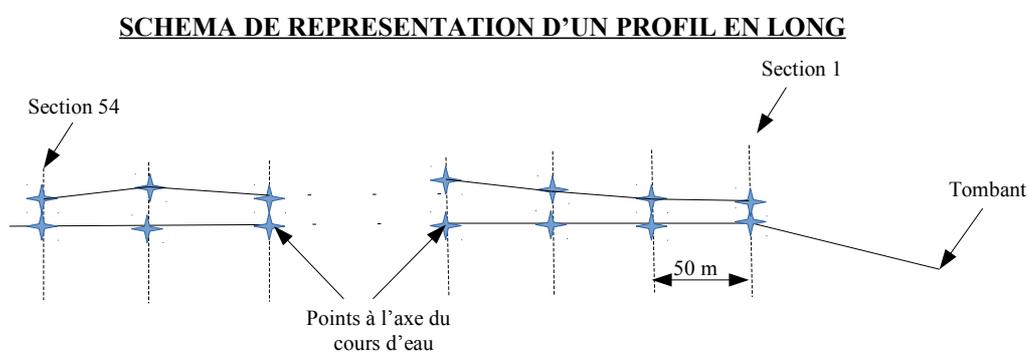
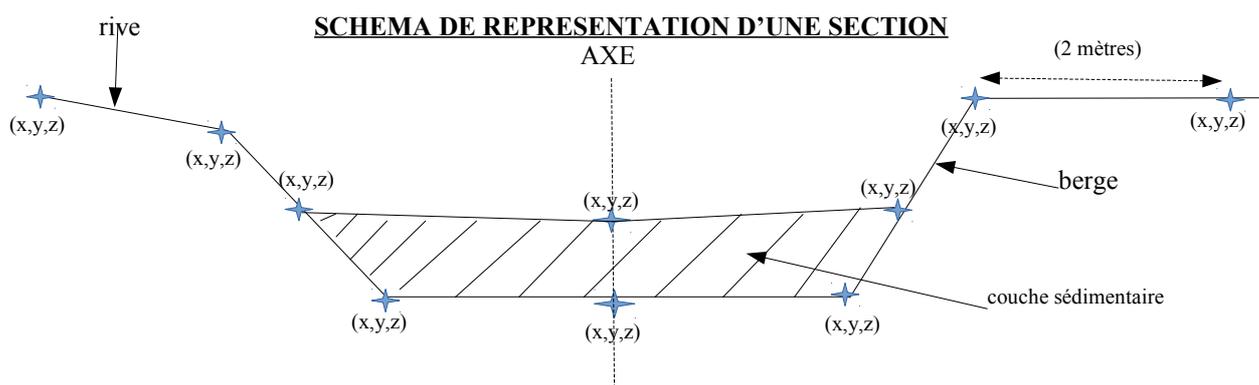
#### II.1.4 Organisation et dates des levés

Les levés devront être effectués avant la fin du mois de juin 2018.

#### II.1.5 Rendus attendus

Au terme de la prestation, le rendu attendu est le suivant :

- Données numériques et cartographiques issues des levés sous format ASCII GRID (.ASC), reportées sur un plan.
- Coupes transversales du cours d'eau déterminées à partir des relevés de terrain ; pour chaque section le titulaire devra représenter une coupe du lit historique en positionnant et faisant figurer les coordonnées du milieu du lit des pieds de berges, des hauts de berges, et de point situés sur la rive à 2 mètres des haut de berge. Il devra également représenter et faire figurer les positions des pieds de talus et du milieu du lit actuel.
- Profils en long de l'axe historique et de l'axe actuel



Les documents produits par le titulaire sont remis au pouvoir adjudicateur, en 2 exemplaires sur support papier relié.

En complément de cet exemplaire les documents sont remis dans un des formats suivants : pdf et dxf sur CD ROM.